

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE : PUPILLIN 39600



NOM et PRENOM : PETIT Claude  
NE(E) LE : 15/11/37  
LIEU DE NAISSANCE : PUPILLIN 39600  
PROFESSION : Viticulteur

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DU	LIEU D'INHUMATION
CAPORAL	1 / 23 RI	Dejbel Krérouf EL MILIA	03/05/59	Embusca de	PUPILLIN



30 9 2005

Pupillin. — La famille Georges  
Petit prévient ses parents et amis  
que leur fils le

Caporal Claude PETIT  
sera inhumé à Pupillin le samedi  
13 juin à 9 h. 30.



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
du Caporal

**CLAUDE PETIT**

mort dans une embuscade  
à El-Mina (Algérie)  
le 3 Mai 1959  
à l'âge de 22 ans

## PUPILLIN

### Emouvantes obsèques de Claude Petit

C'est en présence de la plus grande partie de la population du village et d'une participation importante des communes environnantes que se sont déroulées, samedi 13 juin, à 9 h. 30, les obsèques religieuses de Claude Petit, tombé en Algérie, le 3 mai dernier. Un piquet d'honneur du 1er R.T.M. de Lons-le-Saunier rendait les honneurs. Parmi les personnalités présentes, on remarquait : M. Georges Cathal, préfet du Jura ; le colonel Chopard et le capitaine d'aviation Jeannin ; M. Marcel Poux, conseiller général et maire d'Arbois, entouré de son Conseil municipal ; M. Moyne, maire de Pupillin et son Conseil.

Parti de la mairie où le corps avait été déposé, le cortège gagna l'église où M. l'abbé Pouget, vicaire à Arbois, desservant de la paroisse de Pupillin, célébra la messe.

La cérémonie terminée, le cortège gagna le cimetière. Là, devant la foule qui avait peine à contenir son émotion, M. Moyne, maire de Pupillin, M. Marcel Poux et M. Georges Cathal retracèrent la vie de Claude Petit et exprimèrent à sa famille l'assurance de leur profonde sympathie.

N° 1

-----  
D E C E S

de

P E T I T

Claude Marie

EL-MILIA

3 Mai 1959

-----  
TRANSCRIPTION

MORT POUR LA FRANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A L'ORIGINAL PRESENTE

Pupillin

le 26/02/2010

le Maire

M. CHAZERAND



E X T R A I T

du registre d'Etat-Civil de la commune d'EL-MILIA

-----  
D E C E S

Le trois Mai mil neuf cent cinquante-neuf, à six heures trente minutes, est décédé ; à EL-MILIA; P E T I T Claude, Marie, âgé de vingt-et-un ans ; profession: militaire, domicilié à PUPILLIN, département du Jura ; né à Pupillin le quinze novembre mil neuf cent trente-sept; fils de PETIT Georges, profession... domicilié à Pupillin ; et de : CHEVASSU Blanche, profession... domiciliée à Pupillin. Dressé le trois mai mil neuf cent cinquante-neuf, à neuf heures vingt minutes, sur déclaration à Nous faite par PITTMAN Marius, âgé de vingt-cinq ans, profession: militaire (Sergent), demeurant à EL-MILIA qui a dit être non parent du défunt, qui, lecture faite, a signé avec Nous BERTOCCHI Albert, Officier de l'Etat-Civil.

Suivent les signatures

El-Milia le trois mai mil neuf cent cinquante-neuf

L'Officier d'Etat-Civil

Signé: illisible.

Pour copie conforme

Emplacement du cachet de la commune d'El-Milia

Transcrit le vingt-deux Mai mil neuf cent cinquante-neuf, à dix-sept heures, par Nous: Flavien, Frédéric, François, MOYNE, décoré de la médaille militaire, Maire de Pupillin.

M.R.M

Place de Belfort

200

# CERTIFICAT DE PRÉSENCE AU CORPS

Le Lieutenant Colonel Benoit Commandant le 61035<sup>e</sup> certifie que le nommé  
 Nom Petit Prénoms Claude né le 13 11 31 1931  
 à Pupillin, canton de \_\_\_\_\_, département de Jura,  
 domicilié à Pupillin, canton d \_\_\_\_\_, département d Jura.  
 profession d viticulteur  
 Direction Régionale du Recrutement d Pupillin Jura.  
 Classe et contingent 1957/2c. N° M<sup>e</sup> au recrutement 4928.  
 Entré au service le 4/1/58, en qualité de : appelé ou engagé (1), est présent ce jour au corps.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat.

(1) Rayer la mention inutile.



A Belfort, le 21 janvier 1958.

Officier Adjoint

Blaise Laguerre





St<sup>e</sup> MARTHE le 15-5-58.

« DJEBEL-DIRA »  
C<sup>ie</sup> NAVIGATION MIXTE

Chers Parents ~~je vous prie de m'excuser~~

Je vous écris encore d'ici car comme je vous l'<sup>véritable</sup> ai dit nous devions embarquer hier matin, alors pour cela nous nous sommes levés à 4 H et ensuite nous étions au port à 6 pour embarquer à 10 H. Alors à 10 h nous sommes montés sur le bateau mais nous sommes redescendus tout de suite car aucun militaire ne part pour le moment, même ceux qui sont partis mardi matin sont revenus à Marseille hier soir. Ce matin il y est parti des jeunes qui vont au Maroc faire leurs classes. Mais ne s'en vont pas encore grand nous partent. Je vous quitte pour ad après m'être en vous embrassant bien fort. Votre fils qui vous aime *[Signature]*

LAPRO-SUD-EST - 95 Rue de l'Évêché - MARSEILLE. 2030-23

REPRODUCTION INTERDITE

El Hilwa

le 11-3-59.

Chère Petite sœur

ayant un instant je viens  
faire réponse à ta gentille  
lettre que j'ai reçu avant Pâques  
et qui m'a fait bien plaisir  
Je suis bien content de te  
savoir en bonne santé pour  
moi ça va.

Cache de travailler comme il  
faut pour qu'en fin d'année  
tu ne redouble pas ta classe  
Je pense que qu'on est  
vacance tu vas un peu aider à  
la vigne ou alors à la moisson  
Tu me dis de parler de mon  
emploi du temps mais tu sais ce

n'est pas facile car nous ne  
faisons jamais le même travail  
par exemple hier matin nous  
sommes allés faire des meektes  
jusqu'à midi et l'après midi à  
trois heures nous sommes parties en  
patrouille avec une petite embus-  
cade jusqu'à sept heures et ce  
matin nous sommes arrivés à sept heures et nous  
n'avons encore rien fait jusqu'à  
maintenant et il y est dix heures  
un quart.

Pour le courrier maintenant ça va  
à peu près mais la route de  
Constantine a été coupée par les  
fellaghas donc le courrier vient par  
hélicoptère.

Je te remercie pour la carte, elle  
est très jolie.

Je te quitte pour ce matin

Reçois de ton frère qui pense à  
toi et qui t'aime mes meilleurs  
baisers.

Blonde

El Bilia

le 17-4-59.

Cher François

Comme tu as certainement vu la lettre que j'ai envoyée à la maison il y a quelques jours je parlais du repos obligatoire mais ça n'a pas manqué nous sommes partis en opération et nous avons passé trois jours et deux nuits sur le terrain et nous n'avons pas eu chaud pour le repos car pour dormir il ne faut pas trop y compter, nous sommes rentrés qu'hier soir et nous avons eu de la chance car il a

pleut toute la nuit et aujourd'  
hui ça remet ça je pense  
qu'en France il fait beau et  
que les travaux s'avancent  
Pour moi la santé est bonne  
et je pense qu'à la maison  
il en est de même. Hier soir en  
rentrant j'ai trouvé une lettre  
de Marie France et je lui réponds  
au temps que je t'écris. Tu vas  
trouvé du changement dans mes  
écriture car mes noms de  
changement de tenue car mes  
larmes en alerte. Je vais te  
quitter pour aujourd'hui car  
j'ai peur que l'on parte  
Je te quitte en t'embrassant bien  
fort et toute la famille pour  
moi. Ton frère qui pense à  
toi.

Blonde

alors pour l'argent fait ton possible

El Bilia

le 17. 4. 59.

Chère petite sœur.

Comme je viens de recevoir de tes nouvelles je m'empresse de venir y faire réponse. Je suis bien content de te savoir en bonne santé pour moi ça va. J'ai appris par la maman que tu avais bien travaillé pendant tes vacances aussi je t'en félicite.

Pour ma permission je ne sais pas si chez nous t'en l'ont dit mais je me suis renseigné et mes papiers qui

normalement devrait me  
suivre ne sont pas encore  
arrivés à la compagnie alors  
tu comprends pourquoi je  
n'y suis pas encore allé  
mais je vais que maintenant  
ça ne pourrait tarder, mais  
soit sans inquiétude si j'arrive de  
jean je ne manquerais pas d'  
aller te voir. Pour le repas  
tu sais nous n'en avons guère  
hier soir nous sommes rentrés d'  
une opération et nous avons  
passé trois jours et deux nuits  
sur le terrain. Je suis bien  
content de savoir qu'à la mai-  
son le travail s'avance assez  
vite.

Je te quitte pour aujourd'hui  
en te souhaitant bonne chance  
Ton père qui pense à toi et  
qui t'embrasse bien fort.

Cloude

El Abilia

le 26-4-59.

Cher Français

Ayant un instant ce matin  
car nous avons repris, nous  
sentons de faire une opération  
de deux jours mais nous avons  
diolument craquer nous sommes  
montés deux fois dans la même  
journée à plus de treize cent  
mètres d'altitude en partant à  
peu près à chaque fois de  
peu à être pas plus de deux cent.  
Je ne sais pas comment ça se  
fait mais voici depuis le 17 que

Je n'ai pas eu de vos nouvelles.  
J'espère bien en avoir quand  
même aujourd'hui. Je pense  
qu'à la maison tout le monde  
va bien et qu'il fait beau, pour  
moi ça va. Je suis un peu  
fatigué parce que nous sommes  
souvent dehors et le temps ne  
nous arrange pas beaucoup  
en ceci de nouveau qu'il  
pleut. J'ai appris que la petite  
quatre-roues avait passé sans une  
auto mais je pense que ce n'est  
pas grave. Ah en opération j'ai  
eu pas mal de capots que j'  
avais au 35 mais qui sont mainte-  
nant loin de moi. Je ne vois  
plus grand chose pour aujourd'  
hui. Je te quitte en t'embrassant  
bien fait et toute la famille pense  
à moi.

Bon jour qui pense à toi

Claude

MINISTÈRE  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

X 99  
X.99

PARIS, le 15 MAI 1959

DIRECTION DES STATUTS  
ET DES SERVICES MEDICAUX

Sous-Direction des Statuts  
de Combattants  
et de Victimes de Guerre

4ème BUREAU  
RESTITUTION DES CORPS

139, rue de Bercy,  
PARIS (X11°)

D/AY N° 102316 R.2  
4° Bureau - Statuts -

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la demande établie en vue d'obtenir la restitution, aux frais de l'Etat, du corps de votre fils, le Caporal PETIT Claude, reposant au dépositoire du cimetière de CONSTANTINE (ALGERIE);

a reçu le N° 9.539 A.

Elle a été transmise, pour suite à donner, à Monsieur le Directeur Régional des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à ALGER, chargé d'effectuer les opérations de transfert.

Vous serez avisé, en temps utile, ainsi que le Maire de la commune de réinhumation, de la date à laquelle aura lieu la remise du corps.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Monsieur PETIT Georges  
à  
PUPILLIN  
(Jura)



BESANCON, le 13 MAI 1959

Le Colonel REYNIERS  
Commandant Prvt la 15° D.I. et le G.S.  
de BESANCON

à

Monsieur PETIT Georges  
à PUPILLIN  
----- par ARBOIS (Jura)

7° Région Militaire

15° D.I. et G.S. de  
BESANCON

Etat-Major

Tél : 58.31 Poste 323

n° 1342 /3

Clt : 0

Monsieur,

Le Général Commandant la 7° Région Militaire vient de porter à ma connaissance le décès de votre fils, le Caporal PETIT Claude, tué au cours d'une opération en A.F.N.

En cette douloureuse circonstance, je vous prie de bien vouloir accepter les condoléances de l'Autorité Militaire auxquelles je joins l'expression de ma profonde sympathie.

Je ne sais que trop combien les mots sont peu de chose en ces cruels moments. Puisse du moins la certitude des services que ce vaillant Soldat a rendus au Pays être de quelque atténuation à votre peine.

En vous renouvelant mes condoléances que je vous demande de partager avec tous les membres de votre famille, je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



MINISTÈRE  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

Direction interdépartementale  
de DIJON

SECTEUR D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE  
53, Rue Sambin *Dijon*  
Tél. 32.73.36

Centre de Dispersion

RECOMMANDE

N° 2.961 - P.J./H.L

à rappeler

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIJON, le 5 Juin 1959

~~37 rue des Mûres~~

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,

à Monsieur PETIT Georges  
PUPILLIN  
par ARBOIS

(Jura)

Monsieur,

J'ai le pénible devoir de vous informer que la dépouille mortelle de votre fils Claude, Caporal au 23ème Régiment d'Infanterie, décédé en Algérie le 3 Mai 1959, sera remise à Monsieur le Maire de PUPILLIN, le 12 Juin à 15h.

Vous voudrez bien prendre contact avec la Municipalité de cette commune, pour l'organisation des obsèques.

En vous adressant mes condoléances émues, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.



LET TRE D'AVIS

Monsieur PETIT Georges  
PUPILLIN - Jura

10<sup>e</sup> REGION MILITAIRE  
-----  
14<sup>e</sup> DIVISION D'INFANTERIE  
-----  
23<sup>e</sup> REGIMENT D'INFANTERIE  
-----  
N<sup>o</sup> 159 /MAJ

J'ai l'honneur de vous faire connaître que conformément à la réglementation en vigueur, j'ai adressé au service des successions militaires, la totalité des papiers, objets et effets personnels ayant appartenu au :

Caporal P E T I T Claude  
né le 15.II.1937 à PUPILLIN Jura

Décédé le 3 Mai 1959 à El M, lia Dpt. Constantine

Le dernier envoi a été déposé à Philippeville le 10 Juin 1959.

Je précise qu'il appartient désormais aux héritiers pour éviter dans leur intérêt des délais supplémentaires d'adresser au "Service des successions militaires, 139 Rue de Bercy Paris 12<sup>e</sup>", toute demande ultérieure relative à la remise de ces papiers, objets et effets.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression des mes meilleurs sentiments.

S.P. 88 510 le 17 Juin 1959  
Le Lieutenant Colonel ESTADIEU ;  
Cdt LE 23<sup>e</sup> R.I.  
PO. le Capitaine ~~ORANGE~~ U X , Major  
du 23<sup>e</sup> R.I.



MINISTERE DES ARMEES (TERRE)  
DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS

Bureau de l'Etat Civil  
et des Archives Administratives

N° 450

PC-7/EC

PARIS, le 18 JUIN 1959

LE MINISTRE DES ARMEES (TERRE)

VU l'Ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution  
de la mention " MORT POUR LA FRANCE ",

VU l'article L-488 du Code des Pensions Militaires d'invalidité,  
complété par l'article 21 de la Loi du 3 avril 1955,

VU la Loi n° 55-1074 du 6 août 1955,

D E C I D E

que le Caporal PETIT Claude, Marie, Germain, du 23° Régiment  
d'Infanterie, né le 15 novembre 1937 à Pupillin (Jura), tué  
le 3 mai 1959 au cours d'une opération du maintien de l'ordre en  
Algérie,

est " MORT POUR LA FRANCE "

Destinataire :

Monsieur PETIT Georges

Pupillin par Arbois  
(Jura)



Pour le Ministre et par délégation  
P. le Directeur des Personnels Civils  
Le Sous-Directeur,

Signé : TREILLET  
Copie conforme à l'original  
Le Chef du Bureau :

Direction des Personnels Civils  
Bureau de l'État-Civil  
et des Archives Administratives

Paris, le

17 JUIL 1959

N° 353493 PC-7/EC

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie de la décision attribuant la mention "MORT pour la FRANCE" au Caporal PETIT Claude, Marie, Germain, du 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, décédé le 3 mai 1959 en Algérie.

Des instructions sont données à M. le Maire de Pupillin (Jura), en vue de l'inscription de cette mention en marge de l'acte de décès.

Veillez agréer, Monsieur, avec l'expression renouvelée de mes condoléances, l'assurance de ma considération distinguée.

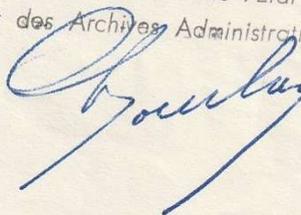
Monsieur P E T I T Georges

PUPILLIN par ARBOIS

(Jura)

P. LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION  
P. LE DIRECTEUR DES PERSONNELS CIVILS  
Le Sous-Directeur,

*J. P.* Le Chef du Bureau de l'Etat-Civil  
et des Archives Administratives,



Petit Georges

# ACTE de Concession (1)

Perpétuelle de terrain  
dans le cimetière communal

Nous, Maire de la Commune,  
Vu le décret du 23 prairial an XII ;  
Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843 ;  
Vu la loi du 5 avril 1884, article 68 ;  
Vu la délibération du Conseil municipal, approuvée par M. le Préfet, réglant  
les Conditions des Concessions pour les sépultures dans le cimetière de cette Commune,  
Vu le règlement de police du cimetière.

### ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est concédé sur la demande de M. PETIT Georges  
domicilié à Pupillin, à <sup>(2)</sup> titre gratuit, une concession  
perpétuelle (1er rang, côté ~~Ouest~~ Sud)  
de deux mètres carrés ~~dix mètres carrés~~ de  
terrain dans le cimetière de cette Commune pour y fonder la sépulture de son fils  
Claude, tué en Algérie le 3 mai 1959  
solaire et de sa famille (not. tombe n° ).

ART. 2. — La concession ci-dessus accordée est faite moyennant la somme  
de (Concession gratuite, décision du Conseil municipal du 31  
mai 1959) payable entre les mains du Receveur municipal, les deux tiers de cette somme étant  
au profit de la Commune et l'autre tiers au profit des pauvres (qui sera versé, le cas  
échéant, dans la caisse du Bureau de Bienfaisance).

ART. 3. — Les frais de timbre, d'enregistrement et d'expédition auxquels  
donnera lieu la présente Concession seront supportés par le concessionnaire.

Fait en Mairie, le 5 septembre 1959  
~~XXXXXXXXXXXX~~

LE CONCESSIONNAIRE,

LE MAIRE,



*[Handwritten signature]*

Enregistré à  
folio  
case  
Reçu  
décimes

(1) Perpétuelle, centenaire, trentenaire ou temporaire.  
(2) Pour ans, ou à perpétuité.  
(3) Nom, prénoms, profession, domicile du concessionnaire.

Lons-le-Saunier, le 11 Septembre 1959

TRÉSORERIE GÉNÉRALE  
DU JURA

Monsieur PETIT Georges  
PUPILLIN ( Jura )

Téléphone : 2-58  
Ch. post. : DIJON N° 3002-65

Référence à rappeler

SERVICE :

cdc

2939

Monsieur,

Pour me permettre d'effectuer le remboursement de la somme de 3.721 frs appartenant à M. PETIT Claude, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir un certificat d'hérédité délivré par M. le Maire de Pupillin.

Dès réception, une quittance sera adressée à M. le Percepteur de Arbois où vous pourrez ~~la~~ percevoir. *le montant*

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Par/Pon de M. DEPASSE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
ET DES FORCES ARMEES

-----  
Adresse postale :  
10, rue Saint-Dominique  
PARIS (7ème)

-----  
SECRETARIAT D'ETAT AUX FORCES ARMEES  
(Terre)  
-----

Sous-Direction des Bureaux des Cabinets  
Bureau des Décorations  
-----

PARIS, le 23 SEPT 1959

N° 581021 SD/CAB/DECO/F  
Prière de rappeler la référence.  
-----

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Médaille Militaire  
a été attribuée à la mémoire de votre fils le Caporal  
PETIT Claude, Marie, Germain par décret en date  
du 3 Septembre 1959 publié au Journal Officiel du 12 Septembre 1959

Vous recevrez l'insigne de cette décoration par l'intermédiaire  
de la Gendarmerie. A cet effet, et au cas où l'adresse portée sur l'en-  
veloppe serait incomplète ou inexacte, je vous serais reconnaissant de  
vouloir bien m'indiquer les rectifications à y apporter.

Le brevet vous sera adressé par la Grande Chancellerie  
de la Légion d'Honneur, 1, rue de Solférino à PARIS (7ème).

Veillez agréer, avec mes sentiments de profonde sympathie,  
l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur PETIT Georges  
PUPILLIN  
par ARBOIS  
(Jura)

Pour le MINISTRE des ARMÉES  
et pour le Directeur du Cabinet  
Le Chef du Bureau des Décorations  
P.O. : Le Commandant DEVILLER  
*Deviller*

# Pupilin a fait d'émouvantes obsèques à Claude Petit (qui fut le plus jeune passeur de France), tombé en Algérie

le 13 juin 1959

**Pupilin.** — Quand je suis arrivé à Pupilin, peu avant le début des obsèques du caporal Claude Petit, le plus jeune des passeurs de France, tu en Algérie en luttant contre les fellagha, les rues du village fameux pour ses vins étaient d'un bout à l'autre bordées d'un double rang de voitures. Sans doute n'avait-on jusqu'ici jamais vu ça. Et cela s'explique.

Georges Petit, père de Claude, vigneron connu dans la localité et d'une vaste famille de vigneron, avait été durant l'occupation un des plus ardents résistants, et son fils Claude avait de qui tenir. Quant à Claude lui-même, il avait été, à l'âge où les enfants ne quittent de coutume guère les jupes de leur mère, un véritable héros. Puis, à 22 ans, il était mort au champ d'honneur, le 3 mai dernier, dans les rangs du 3<sup>e</sup> R.I. de commandés de chasse, au djebel Krérouf, dans la région d'El Mills, déjà titulaire de la médaille militaire et de la médaille de la Résistance, que son père porta également. Dans le discours qu'a prononcé M. Marcel Poux, conseiller général et maire d'Arbois, son enfance extraordinaire est admirablement évoquée.

Le corps de Claude Petit était depuis sa veille déposé à la mairie de Pupilin d'où devait partir le cortège. Un signal d'honneur du 1<sup>er</sup> R.T.M. de Lons-la-Saulnier attendait à l'entrée. On voyait autour du cercueil recouvert du drapau tricolore et entouré d'innombrables gerbes de fleurs, la grande famille Petit, c'est-à-dire une bonne part de la population du village, et les drapaux des A.P.G. et des A.D. du canton, des A.C. d'Arbois, des A.C. de Champagnole, des forces françaises libérées et de la division Lécijer, section départementale.

Dans la foule, on remarquait, en uniforme, le colonel Chopard et le capitaine d'aviation Jeannin. M. Marcel Poux, conseiller général et maire d'Arbois

Bois, ainsi que son conseil municipal, presque en entier, naturellement M. Moyné, maire de Pupilin et son conseil, des maires de tout le canton et, loin au-delà, de la région entière. Naturellement toute la population de la commune y était et une bonne part de la population d'Arbois et des communes voisines.

Aussitôt après l'arrivée de M. CATHAL, préfet du Jura, le départ du cortège pour l'église toute proche fut annoncé par une sonnerie du Pelican et une longue file d'enfants, garçons et filles, portant chacun une gerbe de fleurs blanches, fit la haie entre les deux édifices. L'église fut bientôt ardue-pleine, et, avec les gens qui durent rester au dehors, la foule a été estimée à près d'un millier de personnes. Devant le char funèbre marchait le clergé officiant, c'est-à-dire l'abbé Poux, vicaire à Arbois, desservant de la paroisse de Pupilin, assisté d'une douzaine de prêtres, particulièrement des curés du doyenné et des environs.

## A L'EGLISE, GRAND'MESSE CHANTÉE ET ÉMOUVANTE ORAISON FUNÈBRE

La grand'messe célébrée par l'abbé Fouget a été admirablement chantée par le chœur des jeunes filles de Pupilin qu'accompagnait à l'orgue Mlle Nicolas. A l'élévation sonnerie de la cité du Pelican. De la chaire, l'abbé Jourdain, professeur au petit séminaire de Vaux, mais qui fut longtemps, durant l'occupation, vicaire à Arbois, a prononcé une simple mais émue et émouvante oraison funèbre de Claude Petit.

La cérémonie terminée, le long cortège traversa tout le village pour monter par un chemin en pente très rude jusqu'au cimetière de la commune tout couronné de tilleuls centenaires.

les vendredi à Arbois  
n héroïque aviateur  
re tombé en Algérie  
8 octobre 1960

## AU CIMETIERE, TROIS DISCOURS. DONT CELUI DE M. MARCEL POUX, ANCIEN DEPORTE ET COMPAGNON DE LUTTE DU JEUNE DEFUNI ET DE SON PERE

M. Moyné, maire de Pupilin, avec une émotion qui gagna vite tout le public a évoqué la vie ardente de Claude Petit et dit quelle consternation sa mort avait causée dans la commune.

**LE DISCOURS DE M. MARCEL POUX.** — A une heure où beaucoup de résistants ne croient plus à la fécondité de leur lutte et de leurs souffrances, il nous est donné de saluer un de ces héros, un de ces humbles, dont le sacrifice égale celui de nos ancêtres qui sacrifièrent leur vie pour que notre patrie continue à figurer au premier rang des nations civilisées et qui payeront de leur sang le droit à la liberté, symbolisé par le drapeau tricolore recouvrant le cercueil.

« Claude Petit n'avait pas quatre ans lorsque survinrent pour la France les heures les plus tragiques de son histoire. Après quelques semaines d'un combat illégal où les hommes succombaient devant la force du matériel, le pays était envahi, des millions de réfugiés erraient sur les routes, nos coeurs étaient étreints par l'angoisse et la honte. Puis une ligne de démarcation coupa la France en deux, di-

visant non seulement le territoire national, mais aussi malheureusement les Français entrés eux.

« Cette ligne militaire gardée, s'étendait à quelques kilomètres seulement du village de Pupilin, et c'est alors que commença pour la famille Petit cette grande aventure que fut la résistance française à l'envahisseur.

Recevant les transfuges, les hébergant, les reconfortant, la famille Petit, comme la plupart des habitants du village, devait jusqu'en 1942, participer, de jour et de nuit au trafic qui s'exerça entre les deux zones, aidant

au rapatriement dans leurs foyers de ceux qui avaient dû fuir devant l'envahisseur ou transportant en zone libre ceux, prisonniers de guerre ou militants de la résistance, que recherchaient les Allemands.

« Bien vite Claude Petit malgré son très jeune âge devenait le plus intrépide de ceux qu'on nommait les « passeurs ». Nul ne pouvait se douter que ce bambin de quatre ans aux yeux noirs malicieux était aussi le meilleur agent de liaison postale.

« Cette action clandestine effectuée au péril de sa vie et de sa liberté, lui valut de recevoir le 17 juin 1953 à l'âge de 16 ans, la médaille de la France libérée ».

## LE CANTON D'ARBOIS DEUX FOIS EN DEUIL A PEU D'INTERVALLE A DIT LE PREFET DU JURA

M. Cathal, préfet du Jura, rappelant les obsèques toute récentes, à Vadans, du sergent Ragain, tué aussi en Algérie par les fellagha, a signalé combien les deuils se suivaient de près dans le canton d'Arbois.

Rappelant l'oraison funèbre de l'abbé Jourdain, prononcée du haut de la chaire, l'allocution du maire de Pupilin et le discours que M. Marcel Poux venait de terminer les larmes aux yeux, et voyant l'émotion de la foule, a dit combien lui-même était touché lui aussi par la mort héroïque de Claude Petit dont le courage avait été si précocement mis en évidence.

« ... Mais aux âmes bien nées, « La valeur n'attend pas le nombre des années ».

Claude Petit, ajouta-t-il, est un des plus beaux exemples et l'une des plus belles images de la jeunesse de France. Dans leur douleur, ses parents auront cependant la fierté d'avoir eu un tel fils. Et il a terminé en célébrant la foi chrétienne et la foi dans les destinées de la France du jeune Claude Petit et de sa famille.

Ce furent alors les condoléances de la foule aux parents et la longue dispersion du cortège.

Jean BRAUD

## 48 - Décès de Claude Petit - Le plus Jeune passeur de France

3 mai 1959

En 1942, le fils de Georges Petit, vigneron à Pupillin est âgé de cinq ans. Cela ne l'empêche pas d'être le plus malin et le plus hardi pour indiquer le chemin aux prisonniers évadés qui cherchent à franchir la ligne de démarcation près de Pupillin. Son père mettait la main de Claude dans celle de la personne qu'il fallait passer et on lui expliquait le chemin à suivre. Claude revenait seul, sa mission accomplie. Comment les Allemands se seraient-ils méfiés d'un aussi petit enfant ? On lui confiait aussi des lettres. Considéré comme le plus jeune passeur de France, il reçut la médaille de la France libre et la médaille militaire le 17 juin 1953 à l'âge de 16 ans.

Agé de 22 ans, le caporal Claude Petit du 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie sera tué le 3 mai 1959 dans le djebel Krérouf près d'El Millia en Algérie. Son corps ne sera rendu à la famille que le 12 juin. Les obsèques auront lieu le lendemain à Pupillin en présence d'une foule immense.

L'oraison funèbre est prononcée par l'abbé Jourdain du haut de la chair. Devant la tombe et le cercueil recouvert du drapeau tricolore disparaissant sous les fleurs, prirent la parole successivement : M. Moyne maire de Pupillin, Marcel Poux conseiller général et maire d'Arbois qui, les larmes aux yeux, a dit combien il était touché par la mort héroïque de Claude Petit.

Enfin, M. Cathal, préfet du Jura, rappelant les obsèques récentes, à Vadans du sergent Ragain tué lui aussi en Algérie le 26 mars dernier, a signalé combien les deuils se suivaient de près dans le canton d'Arbois.

Le 11 novembre 1959, Georges Petit recevra, des mains du commandant Grand, la médaille militaire décernée à son fils Claude.







Une visite de la FNACA avec la présence de son cousin Louis PETIT

# PUPILLIN - Claude PETIT

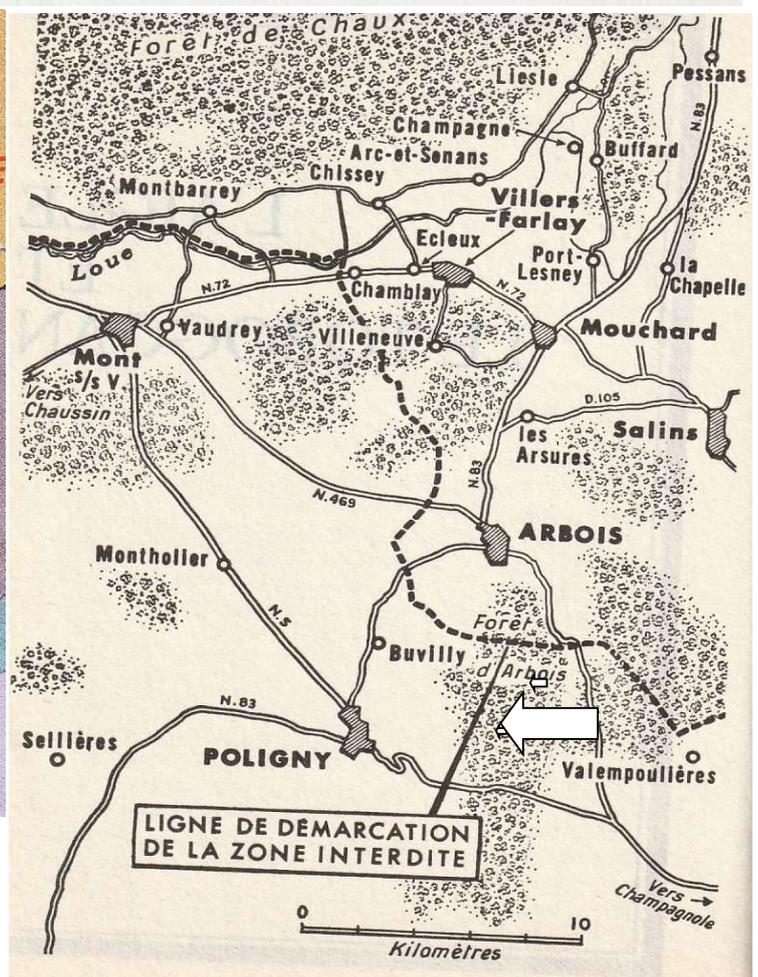
Caporal au 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Né le 15 novembre 1937 à Pupillin, décédé le 3 mai 1959 à El Milia. Inhumé à Pupillin.



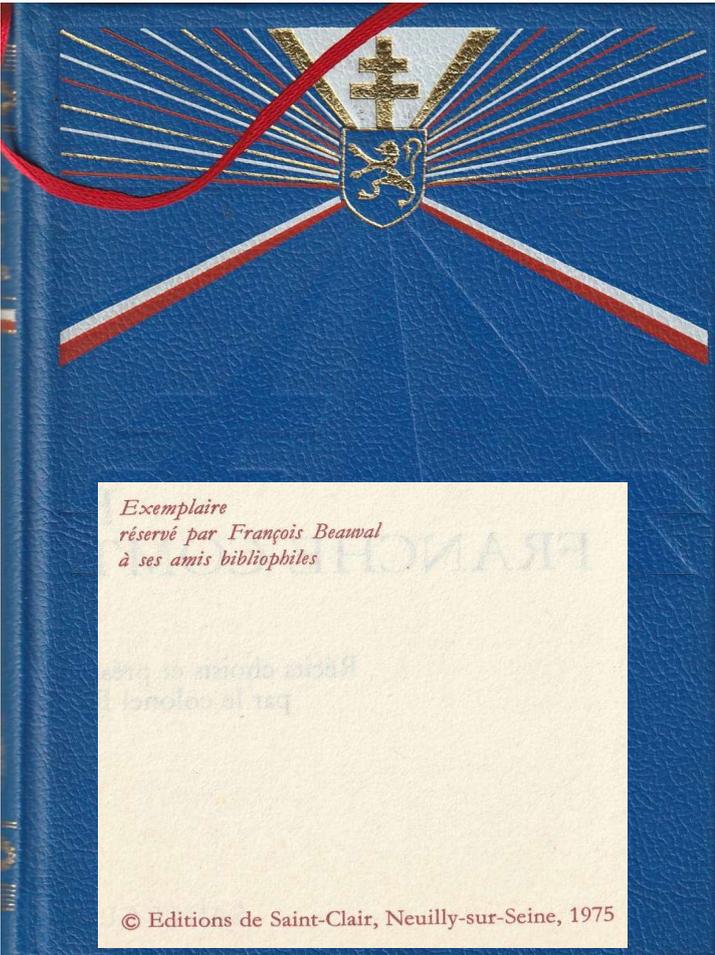
Claude Petit était considéré comme « le plus jeune passeur de France » lors de la seconde guerre mondiale.

Titulaire de la Médaille Militaire et de la Médaille de la Résistance.

Son enterrement a eu lieu le 15 juin 1959. Oraison funèbre de l'Abbé Jourdain.



La ligne de démarcation



LES FRANÇAIS DANS LA RÉSISTANCE

# La Résistance

## EN BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

★

Récits choisis et présentés  
par le colonel Rémy

SAINT-CLAIR

LA RÉSISTANCE

voyer, d'aller reconnaître le trajet, et je vous envoie quelqu'un qui voudrait vous voir.

» Déjà, une communication pareille, que les Allemands avaient sûrement écoutée, ça n'était pas fait pour m'emballer beaucoup. Quand j'ai vu arriver une dame, femme d'un conseiller d'Etat, s'il vous plaît, qui émettait la prétention de passer sans délai en Suisse, j'ai refusé tout net.

» — Mais, monsieur...

» — Non, madame. Il fait beau, et vous n'avez pas vu la neige ? Les Allemands ont un chien policier, figurez-vous. Ils vont le lancer sur nos traces. Vous, vous serez de l'autre côté, peut-être, mais je verrai le chien arriver ici, et vous nous ferez tous prendre. Je regrette, mais je ne vous passerai pas.

» Il a fallu que la petite dame redescende à Pontarlier. C'était vraiment trop dangereux. Voyez-vous, les gens ne se doutaient pas du risque qu'ils faisaient prendre aux passeurs. Quand ils avaient été mis à l'abri, le passeur n'y était pas, lui ! »

M<sup>me</sup> Charlin sourit :

— Savez-vous, me dit-elle, qui a probablement été le plus jeune passeur de France ?

— Ma foi non, madame.

— Je crois que c'est Claude Petit, de Pupillin, village situé entre Poligny et Arbois, où je suis née. Un passeur âgé de quatre ans.

— Comment ?

— Comme je vous le dis. Claude n'avait pas quatre ans au moment de la défaite.

« Tout de suite, ses parents — des vigneronniers qui habitaient près de la ligne de démarcation — ont

22

EN BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

reçu chez eux des dizaines et des dizaines de pauvres gens qui ne savaient que faire pour passer en zone libre, puis des prisonniers évadés. La surveillance allemande était très sévère, surtout pour les frontaliers. Alors on mettait la petite main de Claude dans celle de la personne qu'il fallait passer, et on lui expliquait le chemin qu'il fallait suivre. Sa menotte bien serrée par la main de celui ou celle qu'il guidait, Claude s'en allait, et revenait tout seul, sa mission accomplie : comment les Allemands se seraient-ils méfiés d'un aussi petit enfant ? On lui confiait aussi des lettres, et il s'est toujours parfaitement acquitté de sa tâche. C'est ainsi qu'en 1953, pour l'anniversaire du 18 juin, il a reçu la médaille de la France libre, alors qu'il avait tout juste seize ans. Quand, six ans plus tard, il a été tué en Algérie, il avait conquis la médaille militaire, comme son père. Si vous aviez vu ses obsèques, à Pupillin ! Le préfet est venu, des soldats ont rendu les honneurs, jamais une pareille foule ne s'était rassemblée dans ce petit village.

» Je vous parlais de prisonniers évadés. Sur la demande de la Croix-Rouge d'Arbois, qui n'avait personne pour lui, j'étais devenue la marraine de guerre d'un jeune Serbe, nommé Bozo, enfermé dans un *Stalag* d'Allemagne. Comme il n'était pas facile de faire partir d'ici des colis, c'était ma nièce Andrée Boiley qui s'en occupait, à Arbois.

» Elle voit un jour arriver Bozo, qui s'ennuyait en Allemagne et avait réussi à s'évader, puis à franchir la frontière française du côté des Ardennes, quoiqu'il n'eût pas de papiers et qu'il baragouinât

23

MARIE-CLAUDE PELOT

# La ligne de démarcation

LE JURA SOUS HAUTE TENSION  
1940 - 1943



## PUPILLIN (ZONE OCCUPÉE)

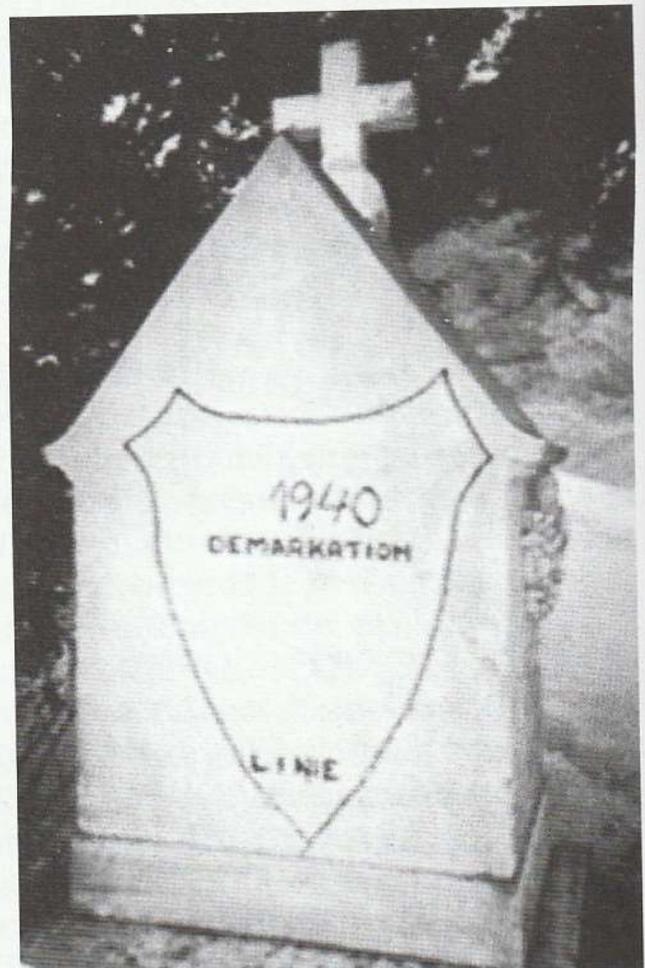
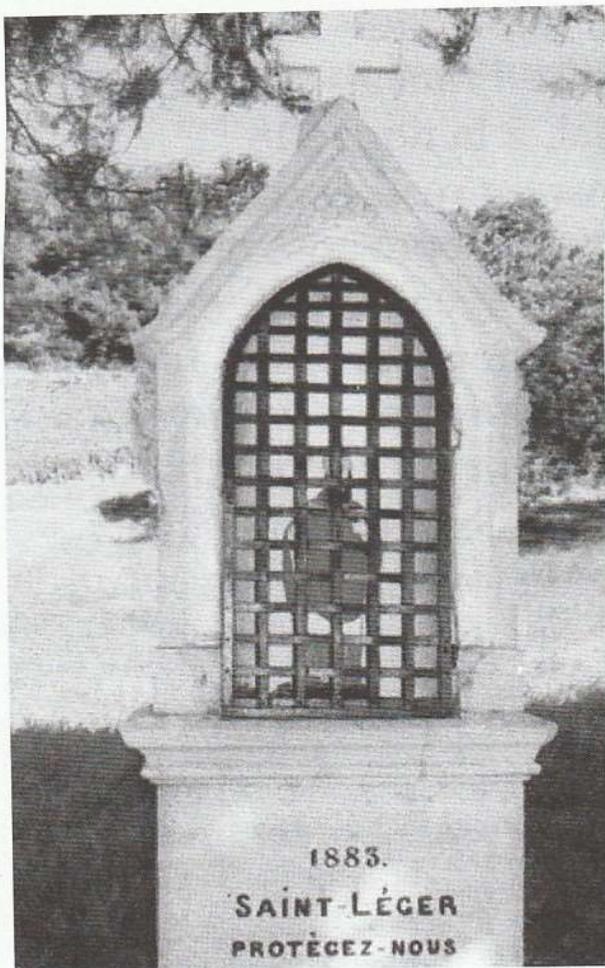
Adossé à la forêt à l'ouest et surplombant le coteau viticole, le village de Pupillin compte 212 habitants viticulteurs-agriculteurs, 30 caves, et héberge 12 Allemands qui arpentent la ligne et contrôlent théoriquement les passages ; la plupart des vigneronns cultivent des vignes de part et d'autre de la ligne et disposent d'un *Ausweis* de proximité.

Trois tracés se succèdent à Pupillin en écho aux modifications effectuées en forêt. Tous descendent le coteau et rejoignent le ruisseau Glanon.

1. Le premier tracé de la ligne de démarcation (en bleu) a marqué la mémoire des Polinois.

Au moment du retour massif des fuyards de la débâcle, la forêt n'est pas surveillée. Les passeurs empruntent tous les jours un circuit sans risque, le début de la vieille route de Pupillin, pénètrent dans le bois pour contourner les postes de contrôle français et allemand, traversent la ligne à la Croix de Bioulet déserte et arrivent en toute tranquillité à Pupillin, bien au-delà de la barrière allemande. Pour les clandestins, chargés de bagages, mal chaussés, c'est une épreuve car il faut gravir la dénivellation de la barrière rocheuse. Les passeurs laissent leurs passagers devant le café à l'arrêt des cars Pupillin-Arbois et repartent par le même chemin avec ceux qui viennent d'en descendre.

À la barrière allemande, sur la vieille route, à l'aplomb du fanum, des soldats, les « bons », sont plutôt arrangeants, ferment les yeux, encouragent les gens à s'amasser, discutent avec ceux qui arrivent de l'autre côté, les laissent se mélanger, puis chacun se met du côté où il veut aller et poursuit son chemin.



Oratoire Saint Léger, gravé au dos : « 1940, DEMARKATION LINIE ».

Du poste allemand, la ligne de démarcation descend le coteau et suit la limite de la commune de Pupillin, partiellement par le chemin de Feule jusqu'à sa rencontre avec le ruisseau Glanon qu'elle ne quitte qu'à l'approche de la rivière Cuisance.

2. L'arrivée des douaniers transforme le paysage de la ligne à Pupillin.

Le nouveau tracé (en vert) impose aux passeurs polinois, moins nombreux, une nouvelle stratégie pour atteindre Pupillin, car la nouvelle ligne en forêt est mieux surveillée. Le poste de contrôle sur la vieille route de Pupillin reste au même endroit mais les contrôles sont rigoureux.

3. Le troisième tracé rend l'accès en fraude à Pupillin très délicat, les passeurs polinois passent la main aux forestiers. Le poste de contrôle allemand remonte à l'entrée du village devant la statue de la Vierge et les personnes arrêtées, en attente de transfert à Arbois, sont incarcérées dans une maison aménagée en prison au centre du village<sup>176</sup>.

Du chemin du Facteur, la ligne englobe Pupillin et le clôture au chemin des Vignes devant l'oratoire Saint Léger, au dos duquel les Allemands ont gravé : « 1940, DEMARKATION LINIE ». La tenue ecclésiastique du saint protecteur est peinte en bleu-blanc-rouge ; est-ce un clin d'œil ? De l'oratoire, la ligne rejoint la source du Glanon.

Des centaines de clandestins sont passés par Pupillin avant l'arrivée des douaniers tatillons et intransigeants.

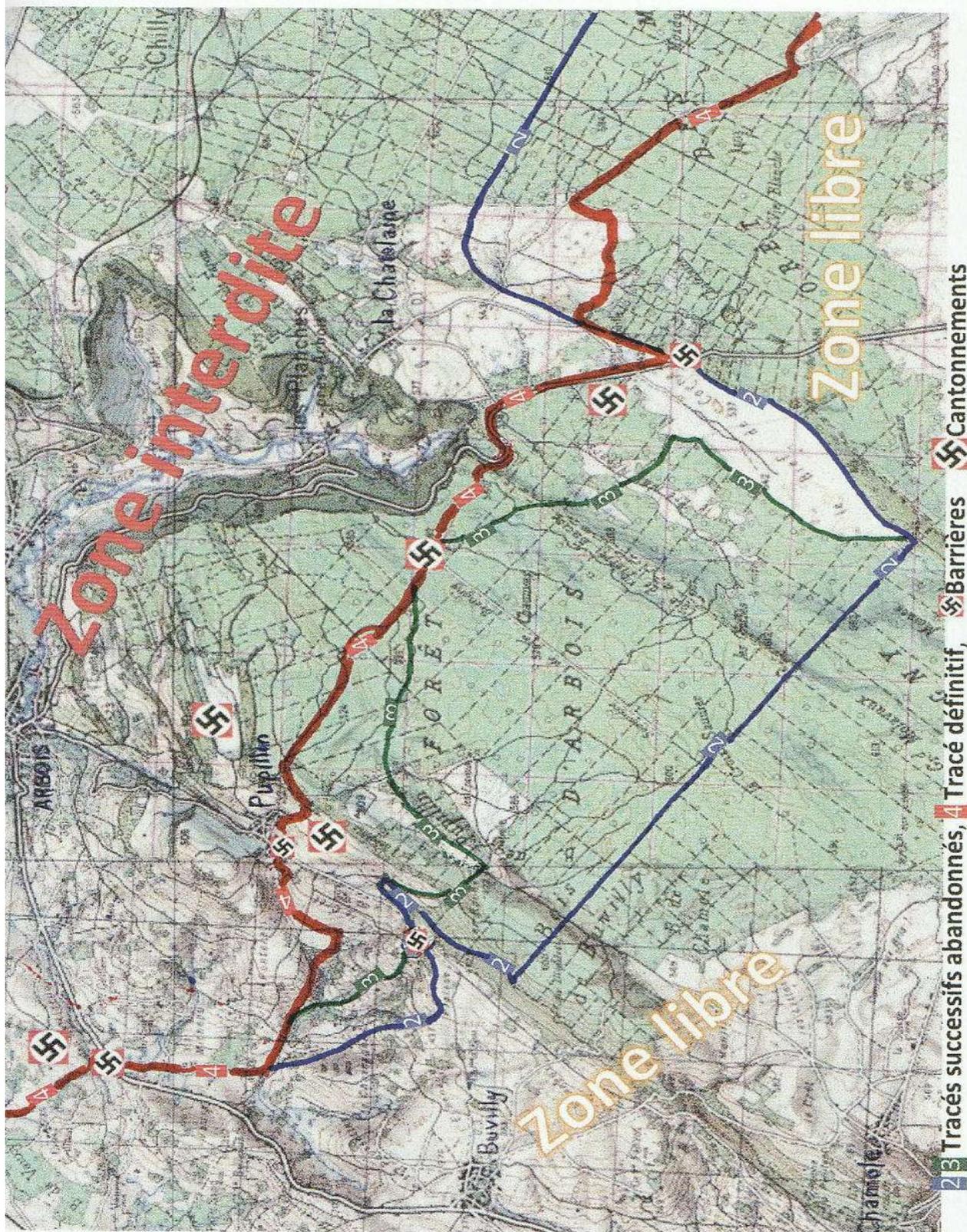
Au début, c'est Désiré Petit qui endort la méfiance des Allemands en les invitant à boire un coup pendant que les réfugiés traversent le Glanon.

Il y arrive régulièrement des prisonniers de guerre qui ont reçu la consigne de s'arrêter chez le père Nipet, terminus de filière. Ancien charbonnier et bûcheron, cet homme qui les héberge en attendant Stéphane Gamelon habite la dernière maison du village, à gauche en montant après le cimetière. Pour se faire bien voir des Allemands, il hèle ceux qui passent devant sa porte, leur offre à boire, juste assez pour qu'ils peinent un peu en remontant la côte. Le forestier Stéphane Gamelon récupère les hébergés et les conduit en zone libre.

Des dizaines d'autres fuyards passent à Pupillin et les maisons s'ouvrent pour les accueillir et les aider à poursuivre leur chemin. Chez Georges Petit, c'est Claude<sup>177</sup>, 5 ans, qui fait le travail. Ses parents placent sa menotte dans celle de la personne qu'il faut emmener, lui expliquent par où il doit passer, ce qu'il doit faire et dire si on lui pose des questions. Heureux de faire quelque chose d'important, l'enfant fait et dit en toute innocence ce qu'on lui a dicté et revient, fier de lire dans le regard de sa mère une immense admiration. Il recommence, passe des lettres dans son fond de culotte qu'il dépose dans une boîte très discrète cachée au pied d'un arbre sur la ligne ; et devient un héros.

Les Pupillanais, les courageux, qui ont le cœur sur la main, s'improvisent passeurs. Parmi eux, les familles Petit, Pidoux, Overnoy, Bouillet... n'ont pas hésité, trouvant des astuces à hauteur de leurs moyens pour rendre service: on équipe une famille de réfugiés de râteaux pour aller faire les foins; on emmène en forêt des prisonniers munis de haches pour l'affouage; on mène les vaches au pré ou on pousse une charrette pour aller récolter des pommes de terre.

### 8 – La forêt et Pupillin.



MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

MÉDAILLE DE LA FRANCE LIBÉRÉE

Décernée à Monsieur PETIT Claude  
UNITE :  
pour sa participation à la libération de la France

PARIS le 29 Juillet 1953

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

Emplacement du  
cachet du Ministère  
des Anciens Combattants

Signé: illisible

Pour copie certifiée conforme  
Pupillin le 6 janvier 1957

Le Maire



MON CHER CAMARADE

La Médaille de la France libérée qui t'est décernée par arrêté  
Ministériel du 13 mars 1953, reconnaît tes services accomplis sous  
l'occupation allemande.

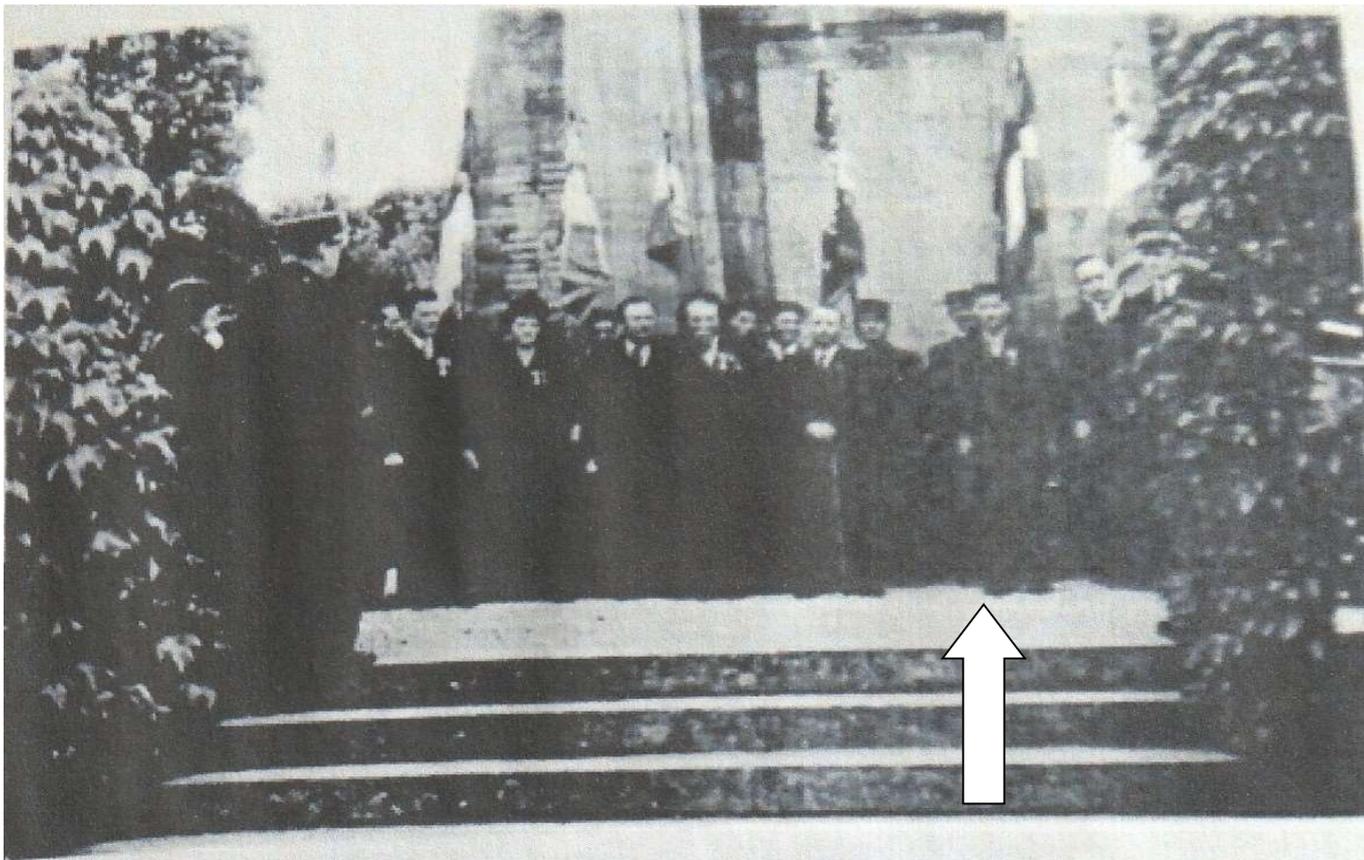
C'était en 1940, l'allemand *tenait* notre pays. Une ligne de  
démarcation militairement gardée qui coupait la France en deux passait  
auprès de ton village.

Aussitôt ceux qu'on appelle les "passeurs" et dont certains l'étaient  
par dévouement et par patriotisme, s'employaient à rétablir les commu-  
nications interdites entre les deux zones.

Tu étais alors dans ta cinquième année. Et tu devais passer des  
lettres.

Sous l'œil pourtant vigilant des sentinelles, on te vit, gambadant  
courant à travers champ et vignes en simulant des jeux. Et tu passais  
de Pupillin à Buvilly, de Buvilly à Pupillin, dissimulées dans tes vête-  
ments, ces lettres clandestines qui apportaient *aux* les familles  
séparées un rayon de joie, aux résistants vaincus des renseigne-  
ments précieux.

Claude PETIT, le plus jeune des passeurs, combattant de la France  
inconnue, sois remercié par tous ceux, connus ou inconnus, qui grâce  
à toi furent secourus, réconfortés, aidés. Sache aujourd'hui solennel-  
lement que, sans t'en douter, tu es bien mérité de la Patrie.



Claude Petit

**Claude PETIT**  
reçoit la médaille de la France Libre  
le 17 juin 1953 à l'âge de 16 ans



+

au DD

" C'est très jeune que tu as commencé à servir, puisque tu n'avais pas huit ans que la Médaille de la France libérée t'est remise pour services exceptionnels rendus à la Résistance " Commandant Pelté

" épaulé énergique et courageux qui a fait preuve de ses belles qualités au cours de onze mois d'opérations dans les difficiles secteurs de Collo et d'El Milia... Resté pour tous un magnifique exemple de courage et d'abnégation " élévations

" A vos fidèles, Seigneur, la vie n'est pas enlevée, elle est simplement changée (Préface de la Mene des Morts)

" Un jour sur nos tombeaux les blés seront plus beaux

**Georges PETIT**

**Le Papa de CLAUDE**

**Les Passeurs**



Claude



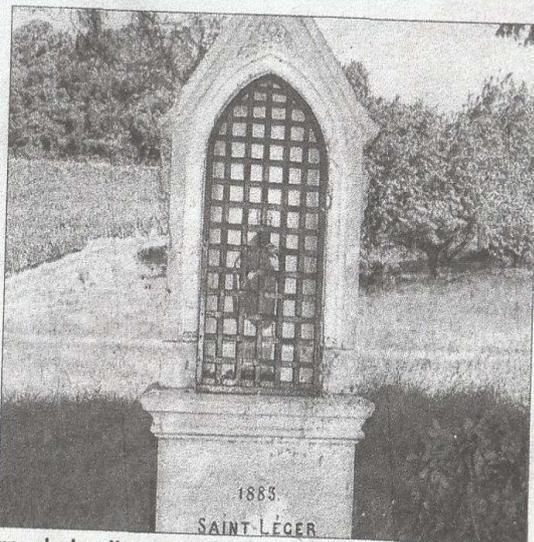
Georges Petit - Pupillin 1943



## Pupillin : l'oratoire de la ligne de démarcation

Au nom de Pupillin, les papilles et pupilles jubilent. Ces dernières sur le paysage superbe, mais les autres à l'idée du gouleyant Ploussard dont la commune est « capitale mondiale », ayant repris l'ancienne appellation issue du mot « plousse » (qui désigne la prune dont les grains ressemblent à ceux de ce cépage), plutôt que poulssard habituellement utilisé.

Chemin des Vignes (heureux présage) se découvre un oratoire en très bel état, dédié à saint Léger, édifié en 1883 selon la date qui y est inscrite. En fait, il succède selon toute vraisemblance à un précédent oratoire, dédié au même protecteur, qui



un cadre bucolique pour l'oratoire Photo Progrès/Philippe BETRY

existait déjà au début du XIX<sup>e</sup> puisque A. Rousset le signale dans son dictionnaire (1854). Lequel reposait, comme l'actuel, sur une antique pierre tombale gravée, à moins qu'il ne s'agisse des vestiges d'un monument païen, comme nous le signale Daniel Greusard qui a publié une monographie sur le village.

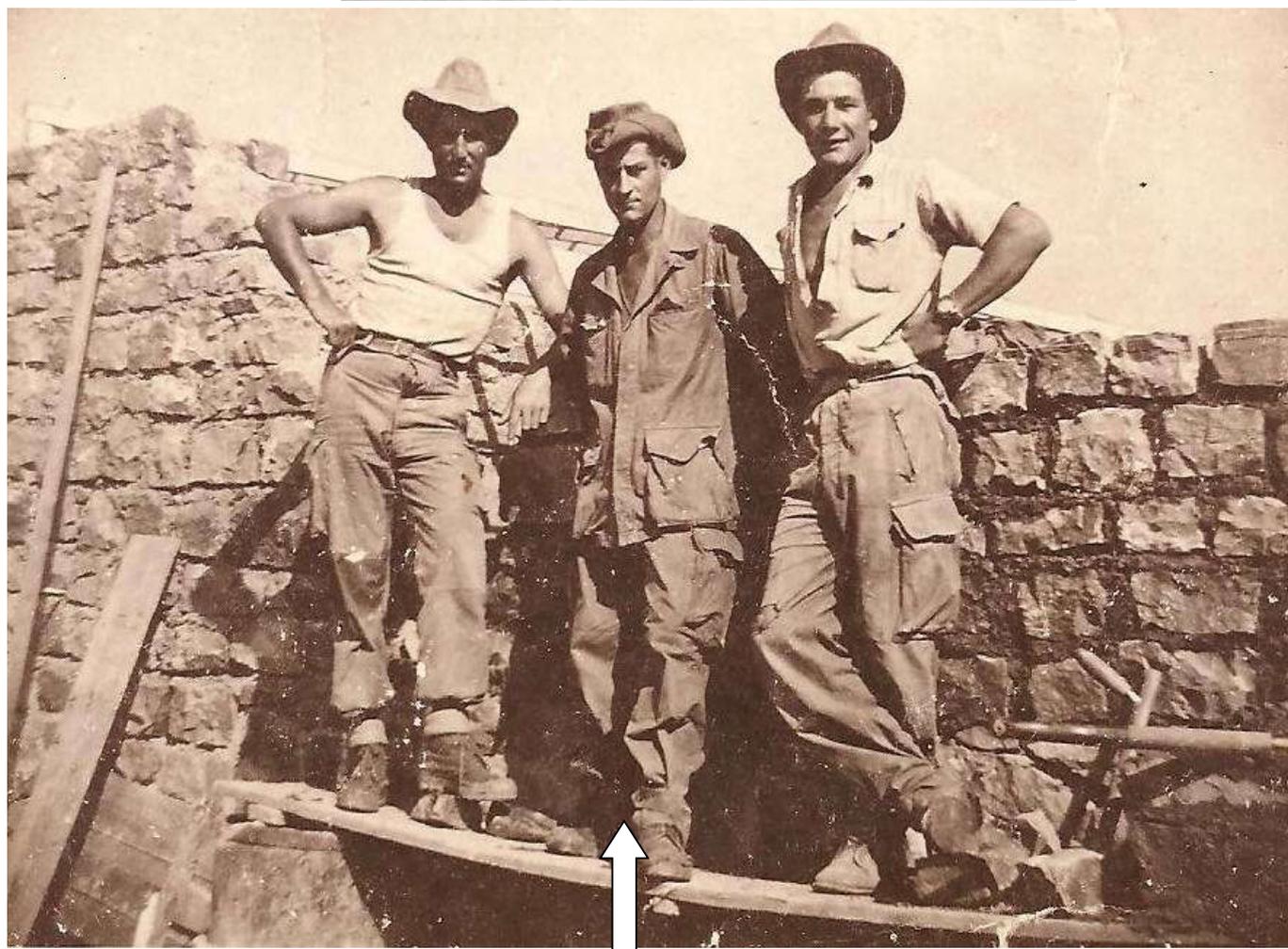
Au revers de l'oratoire, on voit inscrit dans un « blason » : « 1940, demarkation Linie ». C'est en effet au pied de l'oratoire que passait la ligne de démarcation au début de l'occupation allemande, Arbois étant en zone occupée. Les mots auraient été inscrits, et conservés, par des soldats ou douaniers de

l'armée d'occupation.

Quant à saint Léger, qui se retrouve ici, il fut évêque d'Autun au VII<sup>e</sup> siècle, mêlé aux luttes entre la Bourgogne et la Neustrie (Nord de la France). S'étant livré pour épargner les épreuves du siège de sa ville, il eut les yeux crevés et la langue coupée. Interné dans un monastère, il fut assassiné deux ans plus tard. Puis réhabilité et déclaré martyr.

Sur le socle de l'oratoire on peut lire « protégez-nous » ; une invocation d'actualité !

Retrouvez chaque semaine dans cette rubrique une mise en lumière du petit patrimoine local.



**Claude PETIT en Algérie**



Claude Petit - Algérie



Claude PETIT



PUBLICITE



<b>DEPARTEMENT:</b> JURA	<b>247 habitants</b>
<b>COMMUNE:</b>	<b>PUPILLIN</b>
<b>NATURE:</b> Plaque Espace Claude PETIT	
<b>DATE DE L'INAUGURATION:</b>	<b>16 septembre 2021</b>
<b>EN PRESENCE DE:</b>	
<b>MAIRE:</b>	<b>Jean-Luc BEAUPOIL</b>
<b>PRESIDENT DEPARTEMENTAL:</b>	<b>Daniel PANNAUX</b>
<b>PRESIDENT DEPARTEMENTAL:</b>	<b>Délégué Gérard BAILLY Hubert BERGEON</b>
<b>VICE PRESIDENT FNACA:</b>	<b>Pierre BERNARD</b>
<b>RESPONSABLE G.A.J.E:</b>	<b>André VERNAY</b>
<b>PRESIDENT COMITE LOCAL:</b>	<b>Christian JEANNAUX</b>
<b>PARLEMENTAIRES:</b>	<b>Mme la Senatrice Marie-Christine CHAUVIN ,</b>
<b>AUTRES ELUS:</b>	<b>Dominique LONCHAMPT conseiller régional</b>
	<b>René MOLIN conseiller départemental</b>
	<b>Le conseil Municipal</b>
	<b>Les Maires de environs</b>
	<b>Les Ponpiers</b>
<b>AUTRES PERSONNALITES:</b>	<b>Les deux sœurs de Claude PETIT</b>
	<b>Le capitaine Georges Lamy au ROUSSEAU neveu de Claude PETIT</b>
	<b>Louis PETIT président des anciens combattants</b>
	<b>Francoise MAZET Présidente des pupilles de la nation</b>
<b>MEDAILLE: Croix du combattant :</b>	<b>Jacques CONTET, Gilbert MICHAUD,</b>
	<b>// Robert PETIT.</b>
<b>T.R.N.</b>	<b>Léon MOUGET</b>
<b>porte-Drapeaux</b>	<b>21 personnes environ 250</b>

## PUPILLIN

### Inauguration Espace Claude PETIT

16/10/2021

Nous sommes réunis aujourd'hui à l'initiative d'André VERNAY, responsable de la mémoire au Comité Départemental de la FNACA pour honorer un enfant du village tombé à El-Milia en Algérie le 3 mai 1959.

Claude PETIT est né le 15 novembre 1937 à Pupillin. Il était le 2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 4 enfants ; un frère aîné Jacques aujourd'hui disparu et 2 sœurs plus jeunes présentes à cette cérémonie.

Claude avait 3 ans quand les Allemands ont installé la barrière de la ligne de démarcation entre Pupillin et Buvilly et pendant les 3 années qui suivirent dans cette France coupée en 2, il fut initié par son père Georges résistant de la 1<sup>ère</sup> heure pour passer divers documents ou courrier au nez et à la barbe de l'occupant ; qui se méfierait d'un gamin de 5 ans, c'est pour ces actions qu'il fut déclaré après la guerre plus jeune passeur de France et décoré de la médaille de la France Libre à l'âge de 16 ans.

Claude fit ses classes au 35<sup>ème</sup> RI de Belfort avant de partir au 23<sup>ème</sup> RI à El-Milia en Algérie dont le drapeau du régiment est présent aujourd'hui, prêté par M. NEVERS Jean-François, Président de l'Association des Combattants de l'Union Française.

A cette famille PETIT, nous pouvons sans nous tromper y associer les Chazerand, Bouilleret, Moyne, Pidoux et Mouget, Andrezeski qui, jeunes résistants ont tous intégrés le 1<sup>er</sup> Régiment de Franche-Comté le fameux 15/9 si chère à Gaston MOUGET, dernier représentant jurassien aujourd'hui parmi nous.

Pour rappel, c'est la 2<sup>ème</sup> commémoration qui a lieu à Pupillin après celle du 29 septembre 1991 pour l'inauguration du Square du 19 mars 1962.

*Le Maire*

## INAUGURATION PLACE CLAUDE PETIT

PUPILLIN

16 Octobre 2021

Bonjour à toutes et à tous,  
Permettez-moi tout d'abord de vous dire Monsieur le Maire, à vous et à tout votre conseil municipal toute notre reconnaissance d'avoir bien voulu baptiser cette place du nom de « Place Claude PETIT ancien combattant et mort pour la France en Algérie ».  
Enfant du pays, dont le passé glorieux d'un grand patriote dès son très jeune âge lui valut plusieurs décorations et lui vaut encore un très grand respect. Cette initiative est le témoignage de votre attachement à la paix, aux anciens combattants et en particulier aux anciens combattants d'Algérie que nous sommes, et qui sont très représentés aujourd'hui à Pupillin.

Je salue respectueusement, tous les élus et toutes les personnalités civiles et militaires dont vous nous avez donné les noms au début de votre touchante allocution.

Je remercie tous les anciens combattants de la FNACA, et des autres associations présentes, les porte-drapeaux présents et par tous les temps à toutes les manifestations patriotiques, les habitants de Pupillin et des communes voisines.

J'adresse très humblement en mon nom personnel et au nom du Comité Départemental de la FNACA mon salut le plus respectueux à tous les membres de la famille de Claude PETIT, de Pupillin ou d'ailleurs présents à cette manifestation.

Je suis certain d'exprimer ici l'émotion de tous ceux qui ont connu, qui ont aimé un ami, un camarade, cruellement enlevé à l'affection de ses parents, de son épouse, de ses enfants ou de ses amis sur le sol africain, comme le fut Claude PETIT.

Je suis également certain d'exprimer l'émotion de mes camarades anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie présents aujourd'hui à cette cérémonie, et qui voient en votre présence au

pied de cette plaque que nous venons de découvrir la reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis alors qu'ils avaient à peine 20 ans , qu'ils n'étaient pas encore majeurs, durant cette guerre reconnue comme telle plus de 37 ans après le cessez-le feu, en 1999. Il faudra encore attendre 13 ans pour qu'enfin la date du 19 Mars 1962 soit reconnue officiellement comme date du souvenir et du recueillement pour toutes les victimes civiles et militaires de cette guerre.

Guerre qui dura 8 années, du 1er Novembre 1954 jusqu'au 19 Mars 1962 (même 10 années si l'on y ajoute les combats du Maroc et de la Tunisie) – OUI , pendant toutes ces années, à chacun son tour, il fallait y aller . C'est toute une génération, née entre 1932 et 1942, près de 2 millions de jeunes militaires français, appelés, rappelés, engagés, militaires de carrière, harkis qui participa à cette guerre. Les appelés du contingent , mobilisés pour une durée de 18 mois, portèrent l'uniforme de notre armée pendant 24 mois, puis 28 mois, et même 30 mois pour certains rappelés, tous issus de tous les milieux de la société française, ouvriers, paysans, instituteurs, médecins , prêtres, ingénieurs etc ... Cette génération, c'est celle de beaucoup d'entre nous présents à cette inauguration qui fut appelée à traverser la Méditerranée, avec pour mission de maintenir l'ordre, comme on disait à l'époque, ou de pacifier ces terres françaises du Maghreb. Ce fut d'abord l'abandon des études, du travail, de nos familles, des ennuis sentimentaux et puis ... les questions. Qu'allons-nous faire ? Ou v a-t'on aller ? C'est quoi l'Algérie ? car, pour la plupart d'entre nous, nous ne connaissions de ces terres lointaines et outre - méditerranéennes que ce que nous avons appris à l'école, très peu de choses en vérité.

Pour beaucoup d'entre nous, embarqués à Marseille, après quelques jours d'attente, au camp Sainte Marthe, lieu de rassemblement avant l'embarquement, à la merci de la saleté, des poux, des puces et des punaises, ou à Sète pour d'autres, après une traversée pas très agréable, dans les cales du bateau, nous arrivons en Algérie. Mais ce n'est pas ce que nous avons imaginé

-51-

que nous avons découvert : maintien de l'ordre, pacification, ce n'était pas tout à fait les mots à employer, car ce fut la guerre que nous avons trouvée, la guérilla, avec ses embuscades, ses opérations de ratissage, de déminage, les incendies des fermes et des mechtas, les assassinats, et j'en oublie. A tout cela ajoutons la chaleur étouffante du jour, le froid la nuit, la soif, les gardes de nuit, l'oreille collée au transistor pour essayer d'avoir des nouvelles de la métropole ; l'attente du vagmestre qui apportait le courrier, souvent censuré.

Mais aussi quelques moments de repos, de calme où l'on partageait les colis envoyés par nos familles. C'est là que se soudait la solidarité, celle qui nous unissait dans les opérations, solidarité toujours aussi solide aujourd'hui au sein de notre association.

Puis enfin le 19 mars 1962 ! Quel soulagement pour nos camarades sur place. Ils allaient enfin revoir leur famille. Mais aussi que de mauvais souvenirs : nos camarades morts au combat à la fleur de l'âge, parmi eux Claude PETIT.

Le télégramme du général Ailleret, commandant supérieur des forces armées en Algérie, aux troupes d'opération disait : « Cessez-le feu lundi 19 Mars 1962 ; midi-Stop-Instruction pour application immédiate, exécutoire même jour, même heure-stop- signé Gal Ailleret. »

59 années sont passées, mais notre mémoire ne nous fait pas défaut. Ce 19 Mars 1962, un grand souffle d'espoir passait sur notre pays. Enfin nous allions cesser de voir notre jeunesse, sacrifiée depuis près de 8 ans à cette guerre d'Algérie.

L'histoire est là, têtue, obstinée, mais véridique et personne ne peut l'effacer, car elle a été écrite en lettres indélébiles de sang, du sang de jeunes hommes à peine sortis de l'adolescence. Plus de 2 millions de jeunes français avaient participé à cette guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de la Tunisie, 250 000 revenaient marqués à jamais dans leur chair par les blessures et dans leur tête par cette guerre qu'ils ne comprenaient pas. Mais aussi 30 000 de nos camarades ne fouleraient plus jamais le sol de

la métropole.

Aujourd'hui, plus que d'habitude, nous qui sommes là, nous qui avons pu, avec une certaine chance, quelques soient les blessures physiques ou morales, revenir de là'-bas et pouvoir penser, nous nous souvenons et nous nous recueillons. Nous n'ignorons pas non plus ce que fut le déchirement de ceux, français de toutes origines et de toutes confessions, qui durent quitter le sol qui les vit naître et leur difficile adaptation dans notre métropole.

Nous n'oublions pas non plus les harkis, camarades de combat qui furent oubliés, abandonnés, massacrés.

Nous, troisième génération du feu, petits-fils et fils d'anciens combattants que nous associons à l'hommage rendu aujourd'hui aux anciens d'Algérie, nous avons à faire passer un message d'espoir, de fraternité et de paix en direction de notre jeunesse. Souhaitons que dans la période que nous vivons actuellement ou chaque jour dans le monde tombent sous les bombes ou la mitraille des centaines d'hommes, de femmes ou d'enfants victimes du terrorisme à cause de la couleur de leur peau, de leur race, ou de leur religion ou des milliers d'autres sont contraints à l'exode, que cette place nouvellement baptisée permette à chacun la réflexion, afin d'éviter de tels drames avec l'espoir d'un avenir meilleur de sérénité et de paix. Oui, nous devons agir envers notre jeunesse dès l'école, afin que nos descendants n'aient pas à subir ce que nous avons vécu. Rien n'est plus beau, rien n'est plus grand que la paix et c'est le devoir de tout ancien combattant d'agir avec ses petits moyens mais avec fermeté et insistance pour que chaque être humain puisse vivre dans un monde fraternel et pacifique.

Chaque femme, chaque homme, chaque enfant qui passera sur cette place et qui lira cette plaque doit se souvenir de ce message. Que nos 30 000 camarades tombés en Algérie mais aussi que tous nos soldats, dont Claude PETIT, qui ont versé leur sang, pour la France, pour sa devise Liberté ; Egalité, Fraternité, quelque soit la couleur de leur peau, de leur religion, ne tombe jamais dans l'oubli. Vive la France, Vive la paix !

*Daniel Pennaux Président Départemental FNHCA*

Au lendemain de l'hommage  
national  
rendu à Hubert Germain,  
dernier compagnon de la  
libération, nous sommes ce  
matin réunis à Pupillon  
pour honorer la mémoire  
de Claude Petit.

Quelle émotion d'être  
parmi vous; sa famille,  
ses amis, les habitants de  
Pupillon

Oui grande émotion en  
pensant à ce gamin  
de 6 ans qui a eut un  
rôle <sup>de passeur</sup> très actif au côté  
de son père -

6 ans certes il ne  
mesurerait pas l'acte la

dimension du danger  
toutefois forcément  
il savait :  
il savait que c'était  
important  
il savait que c'était  
dangereux  
il savait qu'il fallait  
se taire

- 6 ans responsable et  
grd serviteur de la France  
C'est pourquoi dès l'âge  
de 16 ans il a reçu la  
Médaille de la France libre  
tellement méritée

- Serviteur de la France,  
il le sera une seconde  
fois lorsqu'il partira

combattre en Algérie. (3)

Et trop injustement,  
il sera tué en opération  
- le plus grand hommage que  
nos missions lui rendre  
est de remplir notre devoir  
de Mémoire car :

. les Jeunes doivent  
savoir et comprendre  
notre Histoire de France

. Chacun et Chacune  
doit savoir que la  
Liberté a malheureusement  
un coût humain  
parfois très lourd. Le  
sang a coulé ds les  
conflits d'hier. Il coule  
encore ds les opérations  
OPEX d'aujourd'hui

- Remerciements au Maire, <sup>port drapeaux</sup> anciens combattants  
Chacune et Chacun d'entre nous doit savoir que la Paix est un bien fragile.

Où il est de notre devoir de respecter et d'œuvrer pour le respect de la devise française :

Liberté, Égalité, Fraternité  
Afin que Vive la République  
Afin que Vive la France

Mairie Christine CHAUVIN Sénatrice

## COMMEMORATION EN MEMOIRE DE CLAUDE PETIT

~~Monsieur le Préfet,~~

Mesdames et messieurs ~~les parlementaires,~~

*la Sénatrice*

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Monsieur le Maire,

Mesdames et messieurs les membres du conseil municipal,

Monsieur le Président départemental de la FNACA,

Messieurs les anciens combattants,

Messieurs les Porte-drapeau,

Et toutes les personnes ici présentes,

Je tiens, au nom de Marie-France LAMY AU ROUSSEAU et Germaine CABOT, les sœurs de Claude, à remercier chaleureusement d'une part, monsieur André VERNAY, responsable du devoir de Mémoire du Jura pour son heureuse initiative et d'autre part, monsieur le Maire et son conseil municipal pour avoir accepté la demande de créer une plaque commémorative au nom de mon oncle Claude PETIT. Je vous remercie également tous pour votre présence à cette cérémonie.

Claude est né le 15 novembre 1937 à Pupillin dans une famille de vigneron. Quand la guerre de 39/45 éclate, son père, Georges, s'engage dans la résistance. Pupillin est en effet situé en proximité de la ligne de démarcation qui passe entre Pupillin et Buvilly. Le village est soumis à forte présence allemande. La famille PETIT reçoit alors des dizaines et des dizaines de pauvres gens qui ne savent pas comment faire pour passer en zone libre, puis des prisonniers évadés. Pour ne pas éveiller les soupçons de la surveillance allemande, on met la petite main de Claude, alors âgé de 4 ans, dans celle de la personne qu'il faut passer et on explique à Claude le chemin à suivre. Claude le guide puis s'en revient tout seul, sa mission accomplie. Claude passe également entre la zone libre et la zone occupée des messages que son père place dans sa culotte. Il devient le plus jeune passeur de France. Il n'a que 16 ans lorsque le 13 mars 1953, il reçoit la médaille de la France libérée décernée par le

Claude a donné sa vie pour la France. A ce titre, il mérite notre respect, notre reconnaissance et son honneur retombe sur toute sa famille. Il fait partie des milliers de héros qui ont donné leur vie pour la défense des intérêts supérieurs de la Nation.

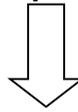
Il est de ces hommes qui sortent de l'ordinaire.

Is représente un exemple pour tous nos semblables, un modèle.

Il a laissé le souvenir d'un frère aimant, attentionné, très attaché à son village de Pupillin, à ses copains et sa famille.

*Capitaine Georges Lamy-au-Rousseau*  
*Neveu de Claude*





**PUPILLIN**

# Claude Petit, 6 ans, plus jeune passeur de France pendant la guerre 1939-45

En inaugurant un espace à son nom au Belvédère, ce samedi 16 octobre, Pupillin rendra hommage à l'un de ses enfants, Claude Petit, le plus jeune passeur de France de la guerre 1939/45, tué en Algérie à 22 ans.

Né le 15 novembre 1937 à Pupillin, tué en Algérie le 3 mai 1959, la vie de Claude Petit n'aura pas été longue, marquée deux fois par la guerre. Alors enfant, par la guerre de 1939/45 durant laquelle il a aidé son père Georges, résistant de la première heure, et plus tard par la guerre d'Algérie où il perdit la vie à 22 ans.

Deux fois aussi il fut médaillé. Le 18 mars 1953, à 16 ans, il reçut la médaille de la France libre pour services exceptionnels rendus à la Résistance, et en septembre 1959, quatre mois après sa mort, la médaille militaire qui fut remise à son père.

« Il avait appris à son fils à ne rien dire, à garder le silence »

« C'était mon cousin germain. Il avait deux ans de plus que moi, se souvient Louis Petit. Il avait un frère et deux sœurs. On a passé notre jeunesse ensemble, une jeunesse ordinaire où on attendait le samedi et dimanche pour sortir. Il avait obtenu



Louis Petit dit Vivi et le maire de Pupillin, Jean-Luc Beaupol, ont constitué un dossier sur Claude Petit. Photo Progrès/Christine CHATEAU

sa son brevet à Dole. La semaine, il aidait ses parents à la vigne et aux champs. C'était un enfant très attentif, qui écoutait soigneusement son père. Pendant la guerre, mon oncle faisait partie du réseau de résistance et chez lui, c'était un peu le rassemblement clandestin. Il avait appris à son fils à ne rien dire, à garder le

silence. La ligne de démarcation passait à 800 mètres en bas du village, ça n'était pas anormal d'aller dans les champs et on ne se méfiait pas d'un gamain. »

Le colonel Rémy, dans son livre *La Résistance en Bourgogne-Franche-Comté*, écrit : Les parents de Claude ont reçu chez eux des dizaines de passagers qui ne savaient que faire pour passer en zone libre, puis des prisonniers évadés. [...] Alors on mettait la petite main de Claude dans celle de la personne qu'il fallait passer et on lui expliquait le chemin qu'il fallait suivre. Sa menotte bien serrée dans la main de celui ou celle qu'il guidait. Claude s'en allait et revenait tout seul, sa mission accomplie. Comment les Allemands se seraient-ils méfiés d'un aussi petit enfant ? On lui confiait aussi des lettres et il s'est tou-

jours parfaitement acquitté de sa tâche. C'est ainsi qu'en 1953, pour l'anniversaire du 18-Juin, il a reçu la médaille de la France libre alors qu'il avait tout juste 16 ans. »

Six ans plus tard, en janvier 1958, il partait à l'armée. Le 3 mai 1959, le caporal du 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie Claude Petit fut tué au cours d'une opération à El Milia près de Constantine en Algérie. Le corps fut rendu à la famille le 12 juin. Les obsèques furent célébrées le lendemain à Pupillin en présence du préfet, de Marcel Poux, conseiller général, ancien déporté, et d'une foule immense.

De notre correspondante, Christine CHATEAU

« Sa menotte bien serrée dans la main de celui ou celle qu'il guidait, Claude s'en allait et revenait tout seul, sa mission accomplie. Comment les Allemands se seraient-ils méfiés d'un aussi petit enfant ? »

Le colonel Rémy, dans son livre *La Résistance en Bourgogne-Franche-Comté*



Claude Petit. Photo d'archives DR



Claude Petit, ici à 21 ans. Il a été tué en Algérie, il avait 22 ans. Photo d'archives DR

Mairie de Pupillin (39600) 10, rue Plessard. Téléphone 01.84.57.44.18.

**PUPILLIN**

**Plus de 200 personnes assistent à l'inauguration du Belvédère en mémoire de Claude Petit**

Le temps était magnifique à Pupillin, ce samedi 16 octobre, pour rendre hommage à l'enfant du pays : Claude Petit.

**Passeur à l'âge de 5 ans**

Tout jeune passeur, à 5 ans, pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été décoré de la médaille de la France Libre. Il a été tué, au combat, en Algérie le 3 mai 1959. Il avait 22 ans, caporal au 23<sup>e</sup> RI. Une plaque à son nom a été inaugurée, face au superbe paysage qui se déploie au pied du Belvédère. Les représentants des différents comités de la Fédération des anciens combattants d'Afri-



La plaque commémorative en mémoire de Claude Petit a été dévoilée en présence de ses deux sœurs. Photo Progrès/Christine CHATEAU

que du Nord (FNACA) du Jura étaient venus avec leurs drapeaux. Il y avait également le fanion de son régiment, le 23<sup>e</sup> d'Infanterie, prêté par Jean-François Nevers.

Plusieurs personnalités régionales, départementales et locales ont participé à la cérémonie, à laquelle assistaient plus de 200 personnes. Les deux sœurs de Claude Petit ont tenu à remercier le village, pour ce bel hommage à leur frère. Comme il est d'usage dans la capitale du plousard, la cérémonie s'est terminée autour d'un bon verre au Belvédère.

**De notre correspondante Christine CHATEAU**

La VOIX du jura du 21-10-2021

**PUPILLIN**

**Un bel hommage à un enfant du pays, Claude Petit**



Le Belvédère de Pupillin porte désormais le nom de Claude Petit.

Plus de 200 personnes ont assisté samedi 16 octobre à l'inauguration de l'espace Claude Petit, enfant du pays, au Belvédère de Pupillin. Parmi les personnes présentes, de nombreux élus, des personnalités civiles et militaires, les anciens combattants, les gendarmes et les pompiers...

**Le plus jeune passeur de France**

Claude Petit est né le 15 novembre 1937 à Pupillin dans une famille de vigneron. Son père Georges s'engage dans la résistance lors de la guerre de 39-45. Le village se trouve à proximité de la ligne de démarcation et il est soumis à une forte présence allemande. La famille Petit reçoit des prisonniers et des dizaines de

pauvres gens qui veulent passer en zone libre.

« Pour ne pas éveiller les soupçons, on met la petite main du jeune Claude alors âgé de 6 ans, dans celle de la personne qu'il faut faire passer. On explique au petit garçon le chemin à suivre. Il guide la personne et s'en revient tout seul, sa mission accomplie », raconte le capitaine Lamy Au Rousseau, neveu de Claude. Le petit garçon ne s'arrête pas là : « Il passe également de la zone libre à la zone occupée des messages que son père cache dans sa culotte ».

**Héros à 15 ans**

Il n'a que 15 ans lorsqu'il

reçoit la médaille de la France libérée le 13 mars 1953.

« Travailleur, courageux, studieux, serviable, Claude est un enfant, puis un jeune homme bon vivant qui aime rendre service et boire un coup avec ses copains. Humble, il ne se met jamais en avant ».

Lorsqu'éclate la guerre d'Algérie, alors qu'il est exempté pour les services rendus à la nation, il décide pourtant de s'engager et devient caporal. « Le soldat exécute sa mission jusqu'au bout, à tout prix. Il est dépositaire de la violence de la France qui l'amène à prendre la vie et à mettre la sienne en danger, jusqu'au sacrifice suprême. Claude

meurt le 3 mai 1959 dans une embuscade près d'El Milia ». La médaille militaire lui est décernée le 3 septembre 1959 à titre posthume.

« Claude a donné sa vie pour la France. À ce titre, il mérite notre respect, notre reconnaissance et son honneur retombe sur toute notre famille. Il fait partie des milliers de héros qui ont donné leur vie pour la défense et l'intérêt de leur nation. Il a laissé le souvenir d'un frère aimant, très attentionné et attaché à son village et à ses amis », conclut le capitaine. [O.R.]

# PUPILLIN

En inaugurant le 16 octobre un espace au nom de Claude Petit au Belvédère, la municipalité de Pupillin, sous l'impulsion d'André Vernay responsable GAJE départemental, a rendu hommage à l'un de ses enfants.

Claude Petit, le plus jeune passeur de France de la guerre de 1939/45, a été tué au cours d'une opération le 3 mai 1959 en Algérie à El Milia. Il avait 22 ans. Il a reçu à 16 ans la Médaille de la France Libre, et 6 ans plus tard la Médaille Militaire lui a été remise à titre posthume.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Luc Beaupoil maire de la commune, de Daniel Pannaux président du Comité départemental, de personnalités locales et départementales, de 20 porte-drapeaux et d'une importante assistance.

Lors de cette inauguration ont été remises la Croix du Combattant à Jacques Contet, Gilbert Michaud, Robert Petit et la Médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation à Léon Mouget.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

